

DECISION 2023-100

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1:

Le marché de travaux « Remplacement des appareils d'éclairage des multi-accueils communautaires – 4 lots », est conclu le 21 novembre avec l'entreprise EUROCOM à 57130 JOUY AUX ARCHES, pour les lots suivants :

- Lot 1 Multi-accueil les Lucioles, pour un montant de 15 912,00 € H.T.
- Lot 2 Multi-accueil les Touchatouts, pour un montant de 7 721,00 € H.T.
- Lot 3 Multi-accueil les Lutins, pour un montant de 24 993,00 € H.T.
- Lot 4 Multi-accueil les Frimousses, pour un montant de 11 428,00 € H.T.

Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 21 novembre 2023

Le Président Michel PAQUET

Décisions Ruslication sur le note de la CCCE, le 26 SEP. 2024